



INFOS COMMUNALES

Juin 2015

Ce relevé d'infos de mi-année apportera à chaque administré l'actualité communale qui a jalonné notre commune durant ces 6 derniers mois.

Investissements :

Tracteur tondeuse : La commune a fait l'acquisition d'un nouveau matériel, avec reprise de l'ancien pour un coût net de 19 440 € ttc. Il est financé par un emprunt, sans frais sur 4 années ;

Eclairage public La société Eiffage a procédé à la 1^{ère} tranche de travaux (financé à 50% par le SICECO) pour le remplacement de 34 points lumineux sur la commune. Coût 2015 : 7 603,12 € ttc. Une 2^e tranche est prévue pour 2016.

Oratoire : rénovation terminée par l'entreprise Martine Lonjaret, d'Auvillars sur Saône. Coût de l'opération pour la commune : 334 € 03 (6 341,97 € de subventions).

Fonctionnement :

⇒ Elagage des arbres : l'entreprise Fèvre-Viellard de Brazey en Plaine a procédé à l'élagage des arbres de la commune, notamment à la mare.

Dans le même temps, le petit pont de la mare a retrouvé son charme, grâce au savoir-faire de Martial et Alain Ployaut, rendant ainsi le cadre agréable. Ces deux bénévoles en sont chaleureusement remerciés.

⇒ Cimetière : des tuiles cassées surplombant tout le mur d'enceinte du cimetière ont été remplacées. Un nettoyage des tuiles sera effectué par l'employé communal.

⇒ Archives communales : Une archiviste du Centre de Gestion a procédé au classement et au tri des archives communales durant 2 jours. Une 3^e journée est programmée, afin de procéder à un archivage plus complet, conformément à la réglementation.

⇒ Entretien voirie : bénévoles et conseillers ont procédé au rebouchage des nids de poule par de l'enrobé à froid dans les rues de la commune.

⇒ Terrain de boules à la mare : son aménagement a été effectué par des bénévoles et des conseillers. L'apport de sable a été donné par un administré.

⇒ Ancienne bascule (vers l'église) : dépose et repose par des bénévoles, des plaques de fibrociment (non conformes) qui couvrent cet abri bus (collecte ponctuelle organisée par la Communauté de Communes Rives de Saône).

Tous ces bénévoles sont vivement remerciés.

⇒ 2 balises de signalisation seront prochainement installées, ruelle des Acacias (25% subvention par Groupama).

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Un document de 42 pages est constitué portant sur la prévention des risques majeurs que la commune peut subir (inondation, tempête, canicule, etc...). Un protocole de prévention est mis en place et inscrit dans ce document pour pallier à ces événements. Document visible en mairie.

Employé communal

A compter du 1^{er} avril 2015, le temps de travail de M. Meyer est réparti annuellement, à savoir :

- ☛ du 1^{er} Avril au 30 Septembre :
 - mardi – mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30
 - jeudi : 13h30 à 17h 30
- ☛ du 1^{er} Octobre au 31 mars :
 - mardi : 8h à 12h

Petit commerce : Installation d'une micro entreprise :

« la Brioche gâtée »

Bienvenue à ce nouvel auto entrepreneur qui a déjà proposé ses produits sur notre commune et alentours et se produira sur les marchés locaux.

Animations.....

- 4 mars : Carnaval des enfants ;
- 11 avril : Chasse aux œufs de Pâques ;
- 24 mai : kermesse des enfants organisée par le comité des fêtes ;
- 7 Juin : repas des voisins à la mare – une vingtaine de participants ;
- 28 juin : pêche à la mare pour petits et grands, prévue et organisée par le comité des fêtes.

Etat Civil : naissance

Léna Largeot est née le 15 avril au foyer d'Emilie Cottez et Adrien LARGEOT.

Bienvenue à elle et félicitations aux jeunes parents.

FERMETURE DE LA MAIRIE - CONGES ANNUELS

**Le secrétariat de Mairie sera fermé au public,
du 10 au 22 Août 2015**

En cas de besoin urgent, s'adresser :

- au Maire : tél. 03 80 21 14 67
- 1^{er} Adjoint : tél. 06 12 62 54 79
- 2^e Adjoint : tél. 03.80.21.05.78

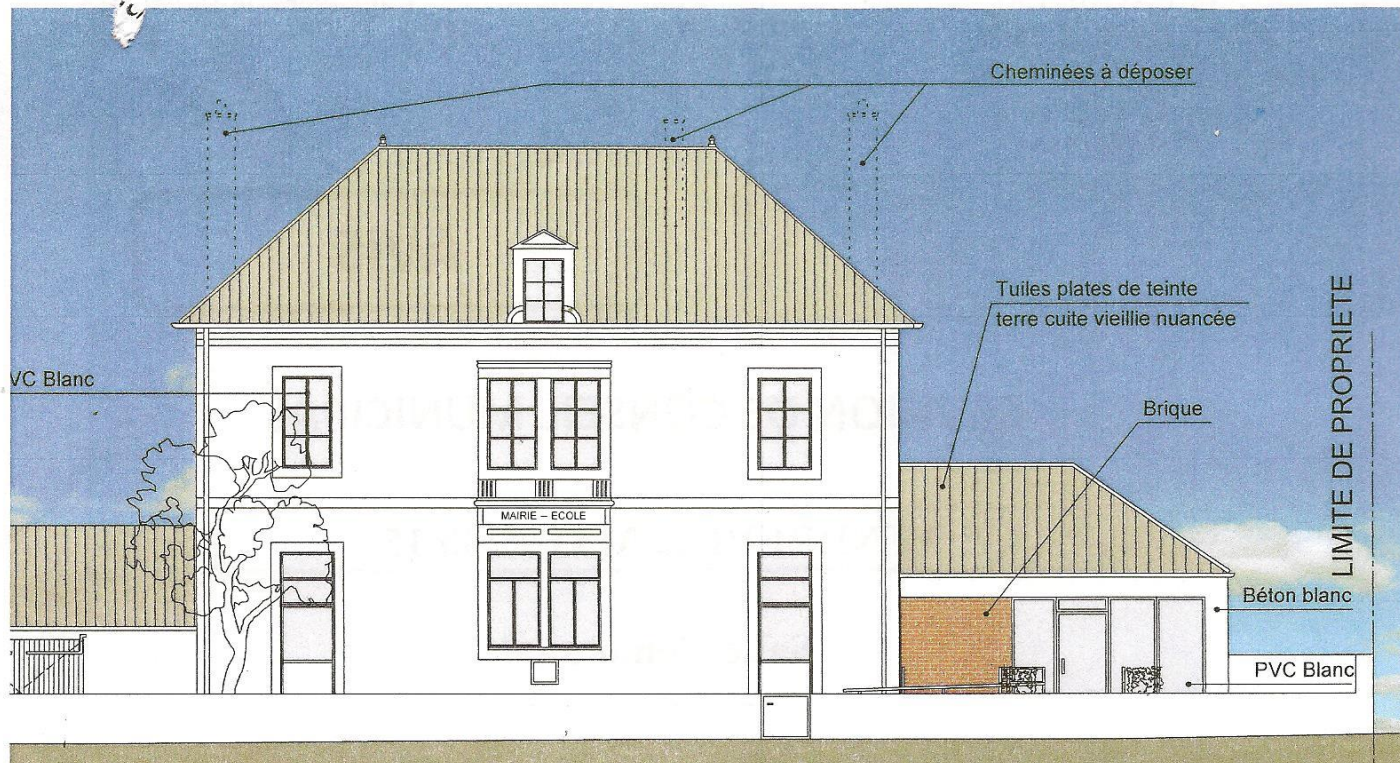


REHABILITATION BATIMENT COMMUNAL

Elle suit son cours. L'avis d'appel d'offres a été publié. La date limite de réception des offres s'est terminée le 15 Juin, 12h. Le même jour, la commission d'appel d'offres s'est réunie avec l'architecte pour l'ouverture des plis. Une synthèse des offres sera établie par l'architecte et proposée aux conseillers pour choix des artisans retenus et délibération.

Les travaux devraient débuter en septembre, pour une durée d'environ 10 mois. Durant les travaux, le secrétariat de mairie sera transféré dans la salle communale.

Ci-dessous, aperçu de la nouvelle architecture du bâtiment communal, notamment la partie extension où se tiendra le complexe « mairie – archives ».



Découvrez à l'affichage communal « mairie » les plans de la réhabilitation du bâtiment qui sont également à la disposition de chacun aux heures de permanence de la mairie.



Enfin !

Quelques petits rappels usuels

pour le bien vivre et le bien être de chacun, dans le respect de chaque administré.

- Divagation des chiens : Les propriétaires de chiens sont responsables de la divagation de leur animal. Ils doivent s'assurer d'une bonne clôture de leur propriété, afin d'éviter des désagréments qui se sont déjà produits.
- Nuisances sonores : petits rappels concernant les horaires d'utilisation des tondeuses, et autres outillages sonores :
 - . les jours ouvrables : de 8h 30 à 12h et 14h 30 à 19h ;
 - . les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
 - . les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.
- Les nuisances olfactives également, provoquées par des odeurs peuvent, dans certains cas, être considérées comme un trouble anormal de voisinage ; (de même que les nuisances visuelles) ;
- L'abolement intempestif ou de manière répétée de chiens a également été signalé. Les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter cette gêne pour le voisinage.

Infos de dernière minute !

- Vendredi 26 Juin, 20h, salle des fêtes de Pagny la Ville : réunion d'information importante, à l'attention des habitants de la commune, sur l'assainissement non collectif ;
- 14 Juillet à la commune : barbecue à partir de 12h30 — bulletin d'inscription à retourner en mairie avant le 7 Juillet.

La période estivale va bientôt battre son plein.

A toutes et à tous je souhaite de bonnes vacances estivales, ensoleillées, propices à la détente et repos.

L'équipe municipale et moi-même s'attachons à informer la population de l'actualité communale, dans un souci d'engagement et de communication. Au plaisir de se retrouver en Septembre !

Le Maire – Odile DERVIER